

Consultation populaire – Politique de la culture de la Ville de Gatineau

Thème 4 : La rétention et le développement des artistes et des travailleurs.euses

Proposition : « Passerelle », pour faire vivre la danse professionnelle à Gatineau et dans l'Outaouais

Introduction

Je suis résidente de Gatineau depuis 1976 et je me suis toujours demandée pourquoi la danse professionnelle, dans toutes ses formes, est absente de notre scène culturelle et donc, très peu connue du public de Gatineau et de l'Outaouais. C'est à travers mon implication auprès de l'Académie de danse de l'Outaouais (l'ADO) que je suis devenue consciente des défis auxquels fait face un organisme de formation en danse tel que l'ADO qui n'a jamais pu obtenir d'attestation professionnelle de la part de l'École supérieure de danse du Québec – l'ESDQ (maintenant l'École supérieure de ballet du Québec - l'ESBQ) et qui reste par conséquent cantonnée dans la catégorie d'organisme de loisir.

À ce jour et à ma connaissance, il n'est donc pas possible pour l'ADO d'offrir **ICI** la formation menant à la reconnaissance et aux attestations exigibles pour la danse professionnelle. L'élève de l'ADO qui aurait réussi l'examen d'entrée à l'ÉSBQ doit accepter de s'exiler à Montréal, ce qui est beaucoup demander à un.e jeune de 11-12 ans. Il y a donc très peu d'élu.e.s. Voilà qui d'une part, limite le développement d'une relève outaouaise en danse professionnelle (la jeune relève) et d'autre part, justifie difficilement la formation d'une relève de soutien régionale - enseignants, chorégraphes, danseurs -, ce qui au total réduit voire enraie la possibilité de diffuser auprès du public local.

Les Productions double vision (2004-2012)

Cette situation a motivé la fondation, en 2004, par André Fairfield, visionnaire, chorégraphe et interprète en danse moderne originaire de l'Outaouais, des Productions double vision (PDV), l'unique compagnie de production professionnelle en danse moderne dont le double volet était d'explorer, expérimenter, créer, produire et présenter en toute liberté artistique, à un plus grand public possible, des œuvres innovatrices et audacieuses en danse moderne.

Sous sa direction artistique, de 2004 à 2009, les PDV ont produit des œuvres aux thématiques conçues et développées par des équipes artistiques multidisciplinaires de la région. Cette approche a porté fruit : pendant cinq années consécutives, les PDV ont diffusé sur la scène artistique de Gatineau et ont progressivement acquis un public modeste mais néanmoins fidèle et grandissant. Comme présidente du Conseil d'administration des PDV, j'ai pu constater, et je souhaite ici le souligner, que c'est avec le soutien constant de la Direction Loisirs et culture de la Ville, sous la direction de M. Steve Fournier, que les PDV ont toujours eu les appuis nécessaires à la création, la production et la diffusion de ses spectacles.

Consultation populaire – Politique de la culture de la Ville de Gatineau

Thème 4 : La rétention et le développement des artistes et des travailleurs.euses

À compter de 2010, la direction artistique des PDV a redéfini son modus operandi en raison du décès de M. Fairfield. Nous avons alors imaginé « Passerelle ». C'est ce projet que je propose ci-dessous, pour votre considération, comme modèle viable, qui pourrait être repris en danse comme dans d'autres disciplines artistiques qui font face au double défi d'initier et de fidéliser un public en l'absence d'une relève locale ou dit autrement, de développer une relève locale en l'absence d'un public initié et fidélisé.

« Passerelle » – (2010-2012)

Passerelle a été créée, comme son nom l'entend, pour permettre au jeune professionnel en danse moderne de « bâtir un pont » vers sa carrière au terme de sa formation. Les pratiques de co-création artistique et de collaboration multidisciplinaire, la signature des PDV, sont constitutives de Passerelle et ont été adaptées afin de soutenir l'artiste de la jeune relève souhaitant prendre sa place dans un milieu non initié à la danse professionnelle.

Conçu et « piloté » en 2010-2011, Passerelle a permis à plusieurs artistes de la jeune relève d'acquérir de l'expérience non seulement dans l'interprétation mais aussi dans la création, la production et la diffusion d'œuvres chorégraphiques. Pour diversifier, approfondir, accélérer et intensifier cette expérience, les PDV ont mobilisé des artistes professionnels d'ici à titre d'accompagnateurs de la jeune relève. Les PDV ont collaboré avec le diffuseur L'Espace René Provost, dont l'accueil, l'appui, les facilités et les services soutenaient l'opérationnalisation de Passerelle. Les PDV ont également maintenu le partenariat avec la Ville de Gatineau et ont obtenu l'accès aux studios de l'Académie de danse de l'Outaouais.

Principes directeurs de Passerelle

La direction artistique des PDV a défini les trois principes directeurs suivants comme cadre de fonctionnement de Passerelle :

- (1) L'artiste de la jeune relève en danse est au cœur de la mission des PDV. Son insertion professionnelle à la scène culturelle outaouaise est guidée par la direction artistique des PDV. Son intégration s'actualise à travers un partenariat entre l'organisme et l'artiste, comportant des projets de création, de production et de diffusion en danse de calibre professionnel. Ce partenariat soutient la transition vers la carrière de l'artiste et contribue à faire valoir son talent.

- (2) La jeune relève est soutenue par un artiste accompagnateur - chorégraphe et/ou interprète – qui agit comme modèle, mentor et coach. Il s'implique dans la conception et dans l'interprétation des œuvres chorégraphiques à

Consultation populaire – Politique de la culture de la Ville de Gatineau

Thème 4 : La rétention et le développement des artistes et des travailleurs.euses

titre de co-concepteur et/ou de collaborateur. C'est en partageant son savoir-faire que l'artiste accompagnateur contribue au développement des compétences de la jeune relève, enrichit et diversifie le répertoire des PDV, approfondit sa pratique et diversifie sa propre carrière.

- (3) Par le biais de projets chorégraphiques qui se succèdent de façon régulière, les équipes artistiques de Passerelle – jeune relève et professionnels accompagnateurs, évoluant sous la direction artistique des PDV - développent et présentent des œuvres adaptées à divers publics dans l'Outaouais, que les PDV mettent en marché.

Conclusion

Faute de soutien financier, les PDV ont fermé leurs portes après leur dernier spectacle en 2012. Je crois que comme l'ADO, les PDV n'avaient pas le « sceau professionnel » qui leur aurait donné accès à des subventions provinciales ou fédérales. Cette situation demeure entière et problématique relativement à la création de la relève artistique en danse professionnelle à Gatineau et dans l'Outaouais. Cependant, mon intention ici n'est pas d'aborder les questions relatives aux conditions de financement d'organismes tels que les PDV.

Passerelle a fait ses preuves : en trois ans, une dizaine d'artistes de la jeune relève, avec leurs accompagnatrices, ont créé, interprété et diffusé trois spectacles, d'une originalité, d'une accessibilité et d'une profondeur égales à leur passion, ce que le public a reconnu et apprécié. C'est ce qui me fait dire que ce modèle mérite d'être considéré et revu comme une « passerelle » viable pour développer une relève d'ici que le milieu culturel d'ici peut et veut accueillir et soutenir.

Merci.

Odette Levac

